



INTERNATIONAL  
WHALING COMMISSION

**Procès-verbal de la réunion du Bureau**

**Mercredi 20 avril 2022**

**Réunion tenue virtuellement**

**16h00 - 19h00 (Heure du R-U)**

**Présents :**

***Membres du Bureau :***

Andrej Bibic	(Président, Slovénie)
Amadou Televiel Diallo	(Vice-président, Guinée)
Miguel Iniguez	(Argentine)
Lucia Scheinkman	(Argentine)
Francis Nunoo	(Ghana)
Michael Arthur-Dadzie	(Ghana)
Horace Walters	(Sainte-Lucie)
Branka Tavzes	(Slovénie)
Cat Bell	(Vice-présidente du CC et du GT-EO, R-U)
Mi Ae Kim	(États-Unis)
Madison Harris	(États-Unis)
Lisa Phelps	(Co-présidente du GT-EO, États-Unis)
Ryan Wulff	(F&A Chair, États-Unis)

***Participants invités :***

Lorenzo Rojas-Bracho	(Président du CC, Mexique)
Alex Zerbini	(Président du CS, Brésil)
Lindsay Porter	(Vice-président du CS, R-U)
Adam Clark	(SCB, Australie)
Annie Robinson	(SCB, Australie)
Belinda Jago	(SCB, Australie)

***Interprète :***

Yassine Oulamine (COMHAFAT)

***Secrétariat :***

Rebecca Lent	(Secrétaire exécutive)
Nikki Bartmeier	(Responsable Finance et Administration)
Moussa Ki Sow	(Gestionnaire de base de données)
Iain Staniland	(Responsable des questions scientifiques, de conservation et de gestion)
Mark Tandy	(Responsable des affaires extérieures)

**Membres excusés :**

James Smith	Commissaire, R-U
-------------	------------------

## **1. Bienvenue et introduction**

Le Président a souhaité la bienvenue aux participants à cette réunion virtuelle et leur a rappelé qu'elle avait été convoquée conformément à la RdP B.4. Par ailleurs, le Président a indiqué que les présidents et vice-présidents des comités scientifique et de conservation, ainsi que du sous-comité budgétaire, étaient également invités à participer à cette réunion du Bureau, conformément à la règle de procédure M.9.

## **2. Examen et adoption de l'ordre du jour du Bureau et du procès-verbal de la précédente réunion du Bureau**

L'ordre du jour, qui a été communiqué au Bureau le 31 mars 2022, est adopté sans modification.

Le procès-verbal de la précédente réunion du Bureau, tenue le 24 janvier 2022, a déjà été adopté par correspondance et peut être consulté [ici](#).

## **3. Désignation d'un rapporteur**

Comme à l'accoutumée, il a été convenu que le Secrétariat ferait office de rapporteur pour la réunion du Bureau.

## **4. Comptes rendus du CS**

### **4.1 Projets pour la réunion du CS de 2022 (SC68D)**

Alex Zerbini, président du CS et Lindsay Porter, vice-présidente du CS, ont fait le point sur la réunion du CS. Pour la troisième année consécutive, la réunion du CS se déroule virtuellement, ce qui représente toujours un défi. Les réunions préalables sont en cours et une réunion de suivi aura lieu en présentiel à Copenhague. Le président et le vice-président du CS se joindront au Secrétariat à la Maison Rouge, tout comme le Président de la CBI pour la VSM.

Le rapport du CS sera produit trois semaines après la dernière réunion plénière du CS. Le rapport final restera en suspens jusqu'à ce que le rapport de l'atelier en présentiel post-CS soit prêt. Le rapport complet de la SC68D sera prêt au plus tard dans les 60 jours précédant la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI.

Lindsay Porter, la vice-présidente du CS, pilotera l'élaboration d'un budget biennal lors de la SC68D. Ces dernières années, un système de notation et de classement a été utilisé pour les propositions du CS. Cela permettra au comité scientifique d'élaborer une liste de projets classés par priorité pour une décision finale en fonction du budget. Le CS devra également se pencher sur les projets qui ont été mis en attente en raison de la pandémie.

Le Bureau a ensuite abordé la question de la participation de scientifiques de la Fédération de Russie à la réunion du CS. Il a été noté que certains délégués recevront des directives ou instructions de leur capitale à propos de leurs interventions en présence de délégués russes lors de réunions internationales. Le Bureau a conseillé au président et au vice-président du CS de prévoir du temps dans l'ordre du jour de la plénière pour des déclarations et des discussions sur cette question, et de demander aux chefs de délégation en amont de la réunion de rassembler plus d'informations.

Le président de la CBI a demandé que les responsables du CS le tiennent informé de l'évolution de cette question au cours de la réunion du CS.

### **4.2 Plans relatifs à la présentation des rapports du CS lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI**

Le président du CS a souligné les difficultés particulières qui se poseront lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI compte tenu de la nécessité de présenter les rapports de quatre réunions du CS. L'ancien et l'actuel président du CS réfléchissent à la manière la plus efficace de présenter ces quatre rapports. Le feed-

back du Bureau sur les sujets prioritaires serait très utile. L'ancien président du CS (Robert Suydam) présentera les rapports des SC68A-C et l'actuel président du CS présentera le rapport du SC68D.

Un petit groupe intersessions de membres du CS a lancé une initiative en matière de communications du comité scientifique qui élaborera des options pour rendre plus efficace la présentation des rapports du CS lors des réunions de la Commission. L'initiative en matière de communications est dirigée par Mike Double (chef de la délégation australienne auprès du CS) et soutenue par le Secrétariat. Un bref document décrivant l'initiative sera présenté lors de la réunion du comité Finance et Administration lors de la 68<sup>ème</sup> réunion dans le but de susciter une discussion pour son lancement ultérieur lors de la 69<sup>ème</sup> réunion de la CBI.

## **5. Groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (GT-EO) : statut des documents, propositions à soumettre lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI**

Les co-présidentes du GT-EO, Lisa Phelps (USA) et Cat Bell (R-U), ont fait le point sur la situation au Bureau, notant que le calendrier a été affecté par la décision de tenir virtuellement la réunion SC68D du CS. Les coprésidentes prévoient une réunion virtuelle des groupes de rédaction peu après la réunion du CS, qui sera suivie d'une réunion virtuelle de l'ensemble des membres du GT-EO, ce qui permettra de revoir et de soumettre les projets de documents révisés dans le délai de 60 jours précédant la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI.

Les co-présidentes du GT-EO explorent également avec le Secrétariat la possibilité d'organiser une réunion en présentiel du GT-EO (une demi-journée) dans le cadre des réunions préalables à la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI. Bien que les fonds alloués aux réunions de la Commission ne soient pas en mesure de couvrir une telle réunion préalable supplémentaire, des fonds restants provenant de contributions volontaires au GT-EO pourraient être utilisés. Les coprésidentes du GT-EO ont également noté que le 5<sup>ème</sup> projet de document proposant des modifications aux règles de procédure sur les droits de vote serait prêt à être distribué au GT-EO le mois prochain.

Les coprésidentes du GT-EO ont demandé les conseils et le soutien des membres du Bureau pour que les cinq documents soient bien diffusés avant la 68<sup>ème</sup> réunion pour que les propositions soient bien comprises et que les délégations soient prêtes à discuter à leur arrivée. Le Secrétariat a proposé son aide pour organiser des réunions dans des lieux géographiques variés, à l'instar de ce qui a été fait en 2021. Un certain nombre d'organisations peuvent soutenir de tels événements, par exemple, pour l'Afrique (via COMHAFAT), les Caraïbes et les pays du Groupe de Buenos Aires (avec des membres du Bureau), l'UE, les pays du Pacifique et l'UE (avec la Slovaquie). Cette sensibilisation pourrait inclure la présentation du projet sur les options budgétaires.

## **6. Préparatifs pour la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI**

### **6.1 Rappel des dates clés pour la réunion**

Les délais de soumission des documents de la 68<sup>ème</sup> réunion ont été rappelés aux membres du Bureau :

- Délai de 100 jours = 9 juillet (projet d'ordre du jour de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI) ; cela implique qu'une réunion du Bureau devra se tenir vers la fin du mois de juin.
- Délai de 90 jours = 19 juillet (pour l'ASW))
- Le Président sollicitera des commentaires sur le projet d'ordre du jour de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI avant le 8 août
- Délai de 60 jours = 18 août pour l'ordre du jour annoté de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI dans les trois langues, les projets de résolutions ou amendements au Règlement, les propositions du GT-EO et les propositions budgétaires. Les soumissions sont sollicitées avant le 8 août de manière à disposer du temps nécessaire à leur traduction et à leur mise en ligne.

## **6.2 Résolutions et amendements du Règlement attendus et autres décisions éventuelles**

Le Président a noté que même si la date limite de soumission des propositions de résolution et d'amendements du Règlement n'est pas fixée au 18 août, il serait utile de savoir assez rapidement si les membres du Bureau sont informés de telles propositions. Le Président a souligné qu'il sera nécessaire de prendre des décisions sur le budget pour la période 2023/24 en plus des propositions du GT-EO. Le Bureau a été informé d'une éventuelle proposition relative au sanctuaire de baleines de l'Atlantique Sud, sachant toutefois que celle-ci est toujours en cours de discussion par ses auteurs. Des informations supplémentaires pourraient être disponibles lors de la réunion du Bureau qui se tiendra fin juin/début juillet.

## **6.3 Autres préparatifs pour la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI**

Le Bureau a abordé les difficultés éventuelles qui pourraient découler de la situation actuelle avec la Russie lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI. La réunion du CS pourrait apporter un éclairage sur ce qui pourrait avoir lieu lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI à ce sujet, mais elle nécessitera probablement plus de temps pour les déclarations liminaires. L'importance de contacter les participants à la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI pour leur demander directement quel sera la procédure demandée par leurs capitales a été soulevée.

Le Secrétariat a noté qu'une réunion en présentiel (avec une possible composante hybride) est désormais assurée, et que les contrats et arrangements seront formalisés dans un avenir immédiat, sous réserve d'éventuelles objections du Bureau. L'hôtel qui servira de lieu de réunion a assuré le Secrétariat qu'il y aura suffisamment d'espace pour la distanciation.

La Commissaire suppléante de la Slovénie a indiqué que son pays se réjouissait d'accueillir la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI. Elle est en contact avec les ministères concernés pour prendre des dispositions relatives aux informations sur les visas et les exigences liées à la Covid (pour laquelle aucune n'est prévue pour le moment).

Le Secrétariat a noté que le Commissaire norvégien a été invité à remplacer le président du comité des infractions, qui s'est retiré. Le Secrétariat a également noté la nécessité de gérer les attentes sur la manière dont la question des droits de vote sera traitée au début de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI.

## **7. Budget de la CBI**

### **7.1 Point sur la situation des contributions**

Nikki Bartmeier, responsable 'Finance et Administration' au Secrétariat, a fait le point sur la situation des contributions des pays membres. De nombreuses contributions sont en souffrance, ce qui pose des problèmes financiers à la Commission, tant en termes d'impact sur le Fonds général dans son ensemble qu'en termes de trésorerie. Cela étant, la Commission dispose du quorum pour voter, lequel ne reflèterait toutefois pas pleinement la composition de la Commission.

Les contributions pour l'année 2021 ont été versées par 67% des pays membres, dont 16 ont été acquittées après la date limite. Actuellement, 59 pays ont le droit de vote et 29 pays ont encore des arriérés à payer. Ce même document de synthèse souligne la possibilité offerte aux pays par les règles de procédure d'organiser un système de paiement pour s'acquitter de leurs contributions, et que toute augmentation des contributions requises doit être payée avant le mois de décembre de l'année où elle est due.

Le Président a noté que l'amélioration de la situation liée à la pandémie pourrait faciliter les paiements dans les années à venir.

## **7.2 Proposition de budget pour l'exercice 2023-24, à examiner lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI**

Un budget biennal pour les années 2023/24 doit être adopté lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI. Le SCB a présenté trois options pour parvenir à un budget équilibré plutôt qu'au déficit de près de 500.000 livres sterling qui résulterait du « statu quo » pour cette période. Pour atteindre cet équilibre, il est nécessaire de réduire les dépenses, d'augmenter les contributions des pays membres, ou de combiner les deux. Le document du SCB propose trois options allant dans le même sens pour atteindre l'objectif d'un budget à déficit zéro, comme convenu précédemment par le Bureau.

Comme ce qui a été fait pour les propositions du GT-EO, le SCB mènera des actions de sensibilisation en organisant des réunions virtuelles avec les Commissaires et autres parties prenantes afin de « faire connaître » ces options budgétaires. Cette consultation préalable permettra de s'assurer que les Commissaires arrivent à la 68<sup>ème</sup> réunion prêts à dialoguer et à régler la situation budgétaire. Des consultations supplémentaires auront lieu, mais les propositions resteront en grande partie telles qu'elles ont été rédigées pour parvenir à l'objectif d'un budget équilibré. L'objectif du SCB est de soumettre un projet de document dans le délai de 90 jours, soit d'ici le 19 juillet 2022. Le SCB a invité le CS et le Bureau à soumettre leurs commentaires dans les semaines à venir.

Les membres du Bureau ont salué le travail accompli par le SCB et souligné la nécessité d'équilibrer le budget en utilisant les informations et analyses très utiles réalisées par le SCB. Un document décrivant les trois options sera mis à la disposition de toutes les parties prenantes de la Commission avec le procès-verbal du Bureau.

## **8. Mises à jour du Secrétariat**

### **8.1 Covid et télétravail**

Le Secrétariat continue à travailler principalement à domicile compte tenu du taux élevé de cas de Covid dans la région.

### **8.2 Informations actualisées sur le personnel**

Une coordinatrice des échouages a été recrutée. Mme Emma Neave-Webb travaillera à mi-temps et son poste est financé par des fonds de conservation volontaire.

### **8.3 Divers**

Le Secrétariat a noté plusieurs projets d'accords à soumettre à la Commission, notamment une lettre d'intention avec la Commission des Thons de l'océan Indien, un protocole d'accord avec le protocole SPAW du PNUÉ dans les Caraïbes, un protocole d'accord avec la CCAMLR pour les activités scientifiques et un protocole d'accord avec la COMHAFAT/ATLAFCO.

La Red House est sur le marché depuis un an, sans qu'aucune offre supérieure au prix de vente minimum n'ait été faite.

Le Secrétariat a proposé d'utiliser les fonds d'assistance volontaire pour financer un stage pilote afin de lancer une initiative conçue conjointement avec la COMHAFAT/ATLAFCO pour accueillir des stagiaires de pays membres africains. Cette proposition est conforme au Règlement financier de ce fonds et serait soumise à l'obligation d'accorder la priorité à l'utilisation des fonds d'assistance volontaire pour financer les frais de voyage aux réunions de la CBI et de ses organes subsidiaires. Le Bureau a soutenu cette proposition de stage pilote en collaboration avec la COMHAFAT/ATLAFCO.

**9. Date de la prochaine réunion du Bureau - fin juin/début juillet 2022**

Cette réunion aura pour but de finaliser l'ordre du jour proposé pour la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI et d'examiner plus avant les options pour les propositions budgétaires.

**10. Questions diverses**

Rien à rapporter.

La réunion est levée à 18h00, heure du Royaume-Uni.

## Annexe 1

### Actualisation du budget de l'exercice biennal 2023/2024 de la CBI

#### Contexte

La Commission risque de connaître un déficit financier d'au moins 497.000 £ au cours du prochain exercice biennal (c'est-à-dire en 2023/2024). Si la Commission n'équilibre pas son budget biennal, elle sera insolvable en 2025. La Commission est confrontée à cette situation en raison de l'adoption constante de budgets déficitaires (c'est-à-dire, l'acceptation par la Commission de dépenses supérieures à ses recettes), du gel des contributions des membres (c'est-à-dire, des contributions qui n'ont pas été ajustées à l'inflation depuis près de dix ans) et de l'augmentation des coûts de fonctionnement due à l'inflation (figure 1). En conséquence, le Fonds général et les réserves de la Commission sont en train de s'épuiser.

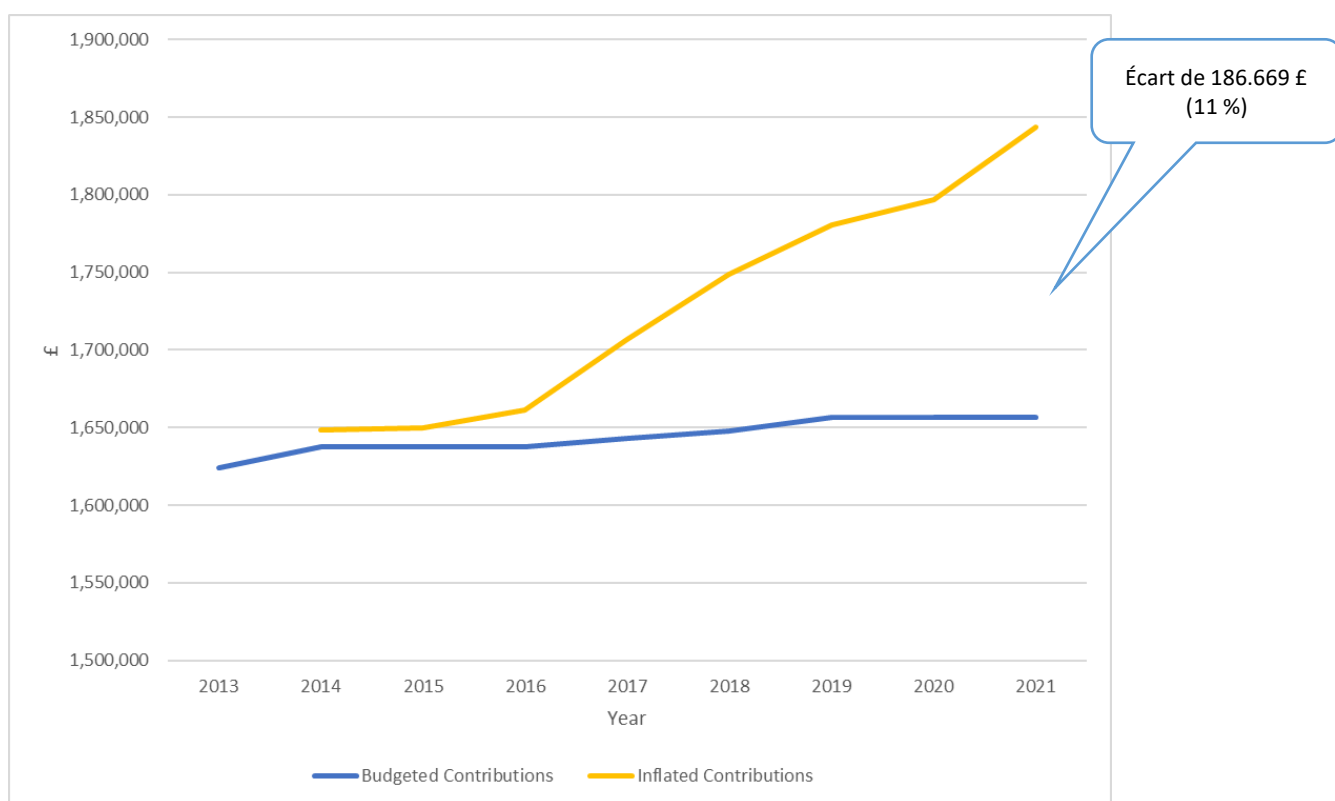


Fig. 1 - Le graphique ci-dessus montre que les contributions budgétisées (en bleu) de 2013 à 2021 (8 ans) n'ont augmenté que de 2%. En appliquant l'inflation annuelle au Royaume-Uni à la contribution budgétisée de 2013 (1.623.972 £), le budget des contributions au titre de 2021 aurait dû s'élever à 1.843.269 £, ce qui représente un écart de 186.669 £ ou 11 %, indiqué en jaune sur le graphique.

#### Équilibrage du budget

Pour faire face à cette situation, le Bureau de la CBI a demandé au sous-comité budgétaire (SCB), en 2019, de ne soumettre à la Commission que des propositions de budget équilibré (où les dépenses sont égales aux revenus). Le SCB a créé deux groupes de discussion pour proposer des changements aux activités courantes de la CBI afin d'atténuer la crise budgétaire. Un groupe s'est concentré sur les budgets des réunions de la Commission et du Secrétariat, l'autre sur les budgets de recherche et de réunions du CS.

Le SCB a élaboré un projet de proposition de budget pour la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI sur la base du déficit prévu, des conseils des groupes de discussion, de l'examen détaillé des finances et de la trésorerie de la Commission, des conseils du Comité scientifique et du Secrétariat et en tenant compte du contexte

opérationnel plus général de la Commission (circonstances mondiales actuelles et position des pays membres, etc.).

#### Options proposées pour équilibrer le budget

Trois options pour équilibrer le budget 2023/24 seront examinées par la Commission lors de sa 68<sup>ème</sup> réunion. Toutes les options entendent établir un nouveau statu quo, à savoir que la Commission ne reviendra pas aux schémas de dépenses antérieurs. Ces trois options sont résumées dans le tableau 1 ci-dessous et la ventilation des économies proposées pour les options 1 et 3 est présentée dans le tableau 2<sup>1</sup>.

Tableau 1 – Options proposées par le SCB pour équilibrer le budget 2023/24 de la CBI

Option 1 : Réduire les dépenses	Option 2 : Augmenter les revenus	Option 3 : Réduire les dépenses / Augmenter les revenus
<p>Cette option prévoit une réduction permanente des dépenses de 8 % en 2023 et de 17 % en 2024. Concrètement, elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le passage à des réunions biennales du CS après une réunion en présentiel en 2023*</li> <li>• Pas de budget pour les PI en dehors des années de réunion</li> <li>• Une réduction supplémentaire de 1% pour le fonds de recherche.</li> <li>• Une réduction significative des coûts de fonctionnement du Secrétariat</li> <li>• Des réunions du Bureau virtuelles, sauf lors des réunions de la Commission.</li> <li>• Des réunions préalables virtuelles pour les réunions de la Commission</li> <li>• Une réduction d'un jour des réunions de la Commission.</li> <li>• La réduction de la provision pour créances douteuse.</li> </ul> <p>*Selon les préférences du CS, une réunion en présentiel pourrait avoir lieu en 2023 ou 2024 (en même temps que les années de la Commission ou au cours des années "creuses"). Cette option ne prévoit PAS de budget pour des réunions virtuelles complètes les années "creuses". En revanche, au cours des années de renouvellement des quotas ASW (par exemple, 2024), des fonds seront alloués à un atelier du CS si nécessaire.</p>	<p>Augmenter les contributions annuelles de 15% en 2023 (en établissant un nouveau revenu de base).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les dépenses seront maintenues aux niveaux actuels.</li> <li>• Les déficits futurs seront évités grâce à l'utilisation de la méthode du budget base zéro (c'est-à-dire que la Commission adoptera des budgets qui refléteront le coût réel des activités et que la formule des contributions sera appliquée au total du budget des dépenses convenu, de sorte que les déficits seront exclus par définition).</li> </ul>	<p>Augmenter les contributions annuelles de 2% en 2023 et de 13% en 2024. Réduire de façon permanente les dépenses de 7% en 2023, et de 6% en 2024. Cela comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le passage à des réunions biennales du CS après une période de transition (par exemple, après des réunions annuelles en présentiel ou virtuelles en 2023/24), avec le financement de certains ateliers intersessions**</li> <li>• Réduction du budget alloué aux PI.</li> <li>• Réduction modérée des frais de fonctionnement du Secrétariat</li> <li>• Réunions du bureau virtuelles, sauf lors des réunions de la Commission.</li> <li>• Réunions préalables virtuelles pour les réunions de la Commission</li> <li>• Réduction d'un jour des réunions de la Commission.</li> <li>• Réduction de la provision pour créances douteuses.</li> </ul> <p>** En fonction des augmentations de contributions convenues par les membres, cette option pourrait inclure un budget pour des réunions virtuelles complètes du CS pendant les années « creuses », et/ou des ateliers intersessions. Toutefois, cela n'est pas garanti.</p>

Les options décrites ci-dessus, ou les données financières fournies dans le tableau 2, ne sont pas encore finalisées, mais fournissent des détails appropriés.

Les réductions budgétaires proposées sont réparties de manière équilibrée au sein de la Commission, avec des réductions proposées pour les coûts de fonctionnement du Secrétariat, du Bureau, des budgets des réunions de la Commission et du CS, et du Fonds de recherche du CS. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les impacts sur ces rubriques budgétaires, veuillez contacter directement le SCB (whales@awe.gov.au).

<sup>1</sup> La ventilation pour l'option 2 n'est pas présentée car aucune économie n'est requise dans cette option. Dans l'option 2, le CS fonctionnerait avec le budget actuel.



### Stratégie de réforme budgétaire

Les valeurs budgétaires après 2024 n'ont pas été abordées, car la Commission doit examiner et approuver la stratégie de réforme budgétaire qui sera présentée lors de la 68<sup>ème</sup> réunion pour décider de l'avenir de la budgétisation.

Le SCB a élaboré une stratégie de réforme budgétaire distincte, dans le cadre du paquet de propositions de réformes du Groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (GT-EO). La stratégie de réforme budgétaire établira des principes financiers correspondant aux meilleures pratiques pour garantir qu'après l'adoption d'un budget équilibré pour 2023/24, les finances de la Commission conserveront une assise viable à long terme. Deux principes de la stratégie sont pertinents pour la présente proposition : 1) des budgets équilibrés, 2) la budgétisation à base zéro.

Tableau 2 - Répartition des économies budgétaires proposées à la CBI au titre des options 1 (à gauche) et 3 (à droite)

<b>Option 1</b>	<b>Budget « statu quo » 2023/2024 en €</b>	<b>Économies proposées 2023/2024 en €</b>	<b>Budget proposé 2023/2024 en €</b>
<b>REVENUS</b>			
<i>Ensemble des revenus</i>			
Contributions financières	3.313.200	0	3.313.200
Intérêts sur les contributions financières	(12.300)	0	(12.300)
Intérêts à percevoir sur les soldes de trésorerie	(800)	0	(800)
Transferts des réserves de fonds des réunions	(125.000)	0	(125.000)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3.451.300</b>	<b>0</b>	<b>(3.451.300)</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Frais de fonctionnement du Secrétariat	2.885.474	(159.927)	2.725.547
Frais de réunion du Bureau	24.725	(24.000)	725
Coûts des réunions de la Commission	290.700	(78.000)	212.700
Comité scientifique - Frais de réunion	271.941	(130.941)	141.000
Comité scientifique - Coûts des budgets de recherche	475.746	(104.418)	371.328
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3.948.586</b>	<b>(497.286)</b>	<b>3.451.300</b>
<b>TOTAL (EXCÉDENT) / DÉFICIT</b>	<b>497.286</b>	<b>(497.286)</b>	<b>(0)</b>

Option 3	Budget « statu quo » 2023/2024 en £	Changements proposés 2023/2024 en £	Budget proposé 2023/2024 en £
<b>REVENUS</b>			
<i>Ensemble des revenus</i>			
Contributions financières	3.313.200	(248.499)	3.561.699
Intérêts sur les contributions financières	(12.300)	0	(12.300)
Intérêts à percevoir sur les soldes de trésorerie	(800)	0	(800)
Transferts des réserves de fonds des réunions	(125.000)	0	(125.000)
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>3.451.300</b>	<b>(248.499)</b>	<b>(3.699.800)</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Frais de fonctionnement du Secrétariat	2.885.474	(86.525)	2.798.948
Frais de réunion du Bureau	24.725	(24.000)	725
Coûts des réunions de la Commission	290.700	(78.000)	212.700
Comité scientifique - Frais de réunion	271.941	(9.041)	262.900
Comité scientifique - Coûts des budgets de recherche	475.746	(51.200)	424.526
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3.948.586</b>	<b>(248.786)</b>	<b>3.699.799</b>
<b>TOTAL (EXCÉDENT) / DÉFICIT</b>	<b>497.286</b>	<b>(497.286)</b>	<b>(0)</b>

#### *Prochaines étapes*

Il est important d'envisager toutes les options pour faire avancer efficacement les travaux de la Commission dans un scénario de budget réduit.

Le SCB présentera un projet de budget révisé au Bureau en juin/juillet 2022 et diffusera une proposition à la Commission en juillet, 90 jours avant la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI.

Au cours des prochains mois, le SCB prendra également directement contact avec les Gouvernements contractants pour discuter du budget et les inviter à en débattre. La Commission discutera ensuite de la proposition lors de la 68<sup>ème</sup> réunion de la CBI en octobre 2022. Elle pourra opter pour une variante de l'une des options proposées mais devra convenir d'un budget 2023/24 équilibré.